Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_138_2026-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES **EXE10**

AVENANT N° 2

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Hôtel de Ville
M. le Maire James CHÉRON
54 rue Jean Jaurès
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

CHADEL – PARCS ET JARDINS FRASNIER
7 et 9 rue Marc Seguin
77290 COMPANS
Tél : 01 60 66 22 04
Mail : etudes@chadel.fr
SIRET : 692 000 243 00042

C – Identification du Maître d'Œuvre.

Mandataire ARCHITECTE URBANISTE	BET VRD ECONOMIE	PAYSAGE ENVIRONNEMENT
DENERIER MARTZOLF PARTENAIRES 68A rue Amelot 75011 PARIS Tél : 06 50 06 19 38 Mail : contact@agencedmp.fr SIRET : 508 911 617 00019	ESE - DEGOUY ROUTES ET OUVRAGES 16 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES Tél : 01 60 95 32 32 Mail : ese@degouy.fr SIRET : 337 649 446 00032	CHOREME – F&G MORISSEAU 75 rue de la Croix Nivert 75015 PARIS Tél : 06 07 12 77 61 Mail : f.morisseau@choreme.fr SIRET : 800 235 749 00010

D Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

- Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

REALISATION DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DANS LE CADRE DU NPRU SUR LE SECTEUR BEAUMARCHAIS DE LA VILLE DE MONTEREAU-FAULT-YONNE
LOT 3 PLANTATIONS

- Référence du marché public : MFY-2529-3

PROJET

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_138_2026-DE

- Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27 octobre 2025

- Durée du marché public : Le marché débute à compter de la date de notification et ce, jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement citée au CCAP.

POUR LA PHASE 1 DEBUT EXECUTION NOTIFIEE
L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.
POUR LES PHASES 2 A 5 DEBUT EXECUTION NOTIFIEE UNIQUEMENT POUR LA PHASE 2
L'exécution des phases 2 à 5 débute à compter de la date de notification de l'ordre de service de reprise des travaux de la phase considérée. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux de la phase considérée.
POUR TOUTES LES PHASES
Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 18.2 du CCAG-Travaux.

Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 30 mois décomposée par phase de travaux :

Phase	Désignation	Durée des travaux
PHASE 1	PLACE DU MARCHE + parking provisoire	8 mois
PHASE 2	VOIE NOUVELLE + PARTIE NORD EST DU JARDIN	6 mois
PHASE 3	PARTIE HAUTE : AVENUE MOLIERE, BD DIDEROT, UNE PARTIE DE LA RUE RACINE	6 mois
PHASE 4	PARKING, RUE EDMOND ROSTAND, JARDIN NORD OUEST	6 mois
PHASE 5	RUE RACINE LE LONG DE LA FUTURE RESIDENCE ET DES FUTURS LOGEMENTS SOCIAUX	4 mois

Après chaque phase il sera nécessaire d'établir un ordre de service d'interruption de chantier afin de poursuivre l'avancement des travaux de déconstruction et construction des bâtiments nécessaires à l'exécution des travaux, objet du présent marché. Un ordre de service de reprise prescrivant le démarrage de la phase suivante de travaux sera alors transmis aux entrepreneurs.

- Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Désignation des prestations ordonnées	TVA	Total	
		€ HT	€ TTC
PHASE 1	20%	359 020.12	430 824.14
PHASE 2	20%	158 472.43	190 166.92
PHASE 3 *en attente notification du début d'exécution*	20%	217 531.06	261 037.27
PHASE 4 *en attente notification du début d'exécution*	20%	290 342.78	348 411.34
PHASE 5 *en attente notification du début d'exécution*	20%	62 987.23	75 584.68
TOTAL		1 088 353.62	1 306 024.34

Avenant antérieur n°1 du 30 juillet 2026 : travaux en moins-value

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_138_2026-DE

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 066 541.22 €
- Montant TTC : 1 279 849.46 €
- % d'écart introduit par l'avenant : -2% par rapport au montant initial du marché

E - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Il convient de prendre en compte la prolongation d'exécution de travaux pour les phases 1 et 2 jusqu'au 28 février 2027 faisant suite :

- D'une part au décalage du démarrage et de la fin de travaux de construction de la halle ;
- D'autre part, les phases 1 et 2 sont interdépendantes mais également dépendantes d'autres opérations de construction sur le site, entrainant un découpage de ces phases en plusieurs sous-phases ;
- Et enfin le respect des périodes adaptées aux plantations de végétaux.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☒ NON ☐ OUI

F- Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
CHADEL – PARCS ET JARDINS FRASNIER		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

PROJET

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_138_2026-DE

G - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Montereau-Fault-Yonne, le

Signature

Le Maire

James CHÉRON

PROJET

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 077-217703057-20260928-D_138_2026-DE

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……, le …….

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)